Site Wikipédia – dossier bois: Lien

Lorsque la sève protège le bois (cas des résineux), il faut au contraire couper le bois en sève, c'est-à-dire en lune montante et en saison de croissance. Là aussi : ne pas confondre "lune montante" (position "au-dessus" de l'orbite du soleil") et "lune croissante" qui concerne la phase de lune allant de la nouvelle lune à la pleine lune.

Forum Compaillons: Lien

Etor :
moi je te conseillerais par expérience de ne pas scier ton bois avant de le faire sécher cela présente 2 avantages:
1 - le bois va moins se déformer car étant entier toutes les forces "s'annule" (pas tout a fait vrai mais du moins elles se contrebalances les unes les autres plus ou moins), plus que si tu les scie, car alors là tu libères beaucoup de contraintes inhérente au bois
2 - ton bois va "mieux" sécher c'est a dire qu'il va sécher plus uniformément car l'écorce et l'aubier sont un frein au séchage rapide du bois
mais ca présente aussi 4 désavantages:
1- une fois sec ton bois est plus difficile a scier (surtout si tu le fais sans machine a la main)
2 - ton bois sèche plus lentement
3 - ton bois est plus difficilement manœuvrable car plus lourd
4 - ça peut attirer certaine bestiole qui aime le bois tendre de l'aubier

j'ai du bois que je fais sécher depuis 3 ans maintenant que j'ai laissé tel quel (avec écorce et aubier) c'est sûr que c'est plus long a sécher mais lorsqu'on a pas d'abris pour les protéger du soleil et bien ventilé, a l'extérieur ils résistent très bien comme ça

Osmoz57 :
Selon les indications des "Anciens" les bois se conservent parfaitement et sans traitement à condition d'être -récoltés- dans les périodes où le soleil se trouve dans la constellation du lion.
D'autres préconisent la coupe en lune descendante de novembre à février.
Selon le mouvement de culture biodynamique il convient de procéder à l'abattage des bois d'œuvre selon - les jours-fleur et fruit - de novembre et décembre.
Voir le calendrier de Maria Thun - dont les travaux d'observation et d'expérimentation depuis plus de 50 ans, montrent, ainsi que la chronobiologie, que tous les êtres vivants - plantes, animaux, l'homme - suivent des rythmes et qu'il faut adapter les manières d'agir au conditions du lieu et tenir compte du moment en respectant les rythmes cosmiques.

J'ai fait couper des douglas, sidka et épicéa il y a deux ans selon les dates de ce dernier principe. Les troncs entiers sont empilés sans toucher le sol et recouverts de leurs branches coupées. ils seront sciés au printemps par un scieur mobile. D'autres arbres ont été coupés en 1 mètre et empilés sans être recouverts ou protégés et ils sont déjà parfaitement secs mais assez durs à fendre. Voilà pour un retour d'expérience.
Enfin, j'ai lu, je ne sais plus où - que les bestioles ne s'attaquent qu'à l'aubier qui est tendre et plein de sève au contraire du cœur !

Ugo :
Vous semblez tous confondre séchage et préservation des bois. Tous les bois doivent être séchés avant usage, plus ou moins selon leur destination (très sec pour de la menuiserie, un peu moins pour de la charpente, etc.).
Sécher le bois avant ou après l'avoir débité dépend là aussi de sa destination : si on veut faire des poteaux de 15cmx15 pour de la charpente, on peut sécher le bois avant et les débiter après. Mais la plupart du temps on fait l'inverse, car le bois se rétracte, se déforme et surtout, se fend, en séchant. Le débiter avant, en cohérence entre le morceau qu'on veut obtenir et sa position dans la grume, permet d'obtenir des morceaux non fendus et relativement peu déformés. C'est une partie du travail du scieur que de connaître les différents bois et leur taux de retrait pour pouvoir scier suffisamment large au départ pour qu'une fois sec le bois fasse toujours un peu plus que la dimension qu'on voulait (histoire de permettre son corroyage (dégrossissage du bois en menuiserie)).
Ensuite chaque essence a sa bonne période de coupe, et c'est assez variable. la plupart des feuillus gagnent à être coupés en hiver, mais ce n'est pas une vérité générale. Couper un bois au bon moment permet de faciliter son séchage, et d'augmenter sa potentielle durabilité. C'est pourquoi les "modernes" qui utilisent du bois blanc et le sèchent en usine font de peu de cas de la période de coupe.

Ensuite la préservation du bois est un autre problème. Le plus simple c'est de se procurer les brochures éditées à ce sujet par le CNDB.

TrucSarret :
Nous avons abattu notre bois en mars et en septembre en lune descendante (ne pas confondre avec lune décroissante) et en période hors sève. Les anciens de chez nous abattaient dans ces conditions en septembre, écorçaient le bois et le laissaient passer l'hiver sous la neige (1000 m d'altitude).

On a lu quelque part que la vitesse de séchage est d'environ 1 cm par an, soit 1 an de séchage pour une planche de 2 cm.
Faute de temps, nous avons mis en œuvre nos grosses pièces (solives 30 x 7,5) sans attendre le séchage car le retrait est minime et calculé. Les charpentiers font de même, il n'y a que le poids qui change
Pour les planches, ou volige, nous avons calculé le retrait maximum et adopté un montage avec feuillure qui ne laissera pas de jour.
On a demandé au scieur de débiter les grosses pièces "hors cœurs" (pièces de bois ne contenant pas de traces de coeur) pour minimiser les déformations et les fentes. Les fentes ne sont pas préjudiciables pour les caractéristiques mécaniques mais elles constituent des zones d'agressions pour les xylophages.

De la moisissure bleue s'est développée sur un lot de planches bien litelées mais insuffisamment ventilées, depuis on stocke tout à l'extérieur sous des tôles ou des bâches. Normalement, les grosses pièces sont débitées plus près du coeur où il y a moins de sève, et ce genre de problème a moins de chance d'arriver.

Nous n'avons apporté aucun traitement, même si nous avons pensé au sel de bore pendant un moment. Est-ce qu'on prend un gros risque ? La charpente de la grange que nous réhabilitons n'a jamais été traitée et se porte à merveille pour ses 100 printemps !
De plus, les traitements que nous aurions appliqués ne seraient que superficiels, avec une durée d'action garantie très réduite (dix ans ?) par rapport à la durée de vie de l'ouvrage.

Etor :
le séchage est de deux formes: humidité du bois et perte de la sève du bois (les deux sont plus ou moins dépendant du temps).
Donc prendre les mesures nécessaire pour couper a la bonne lune, et a la bonne saison, il existes plusieurs techniques, lorsque l'on ne peut pas couper en hiver (je parles des feuillus, charmes, châtaigner, chêne...) on peut les scier a la base du tronc sur toute la largeur de l'aubier en les laissant sur pied, de tel sorte la sève s'évacue plus facilement.
On laisse aussi l'arbre avec ses branches et feuille même une fois abattu, cela permet de "tirer" la sève aux branches que l'on coupe ensuite.
Il faut savoir que l'aubier est la partie de l'arbre qui contient le plus de sève comparé au coeur donc sortir l'aubier d'une grume consiste a réduire très sérieusement le problème des attaques.
Dernière chose lorsque l'on scie une grume il faut le faire "dans" le coeur, car le bois se fend au niveau du coeur donc si vous sciez votre bois en étoile a partir du coeur vous anticipez "l'éclatement" naturel du bois, c'est pourquoi il ne faut jamais garder une pièce de bois qui contienne tout le coeur, car il est sûr que la pièce va se fendre, mais encore une fois un bois bien séché et bien coupé a peu de chance de se fendre

P.S: l'ennemi numéro 1 du bois est le soleil, car il fait rétracter trop vite le bois, ce qui le fait se fendre et/ou se déformer (j'avais des planches de 30 (mm) sec depuis 100 ans dehors et cet été, même si il n'a pas fait super beau, elles ont toutes vrillé, inutilisable maintenant (je n'en avait que 5 les autres je les ait bien rangé a l'abri du soleil et de la température).
Autrefois (mais il n'y a pas si longtemps tout de même) pour sécher le bois de sa sève, on laissait tremper les bois dans de l'eau complétement immergé pendant 2 périodes de 2 semaines chacune par an, mais il me semble que c'est maintenant interdit car la sève nuirait au cours des rivières (ou alors faudrait le faire dans une grande retenu d'eau et traiter l'eau ensuite...)

Forum des arboristes: Lien

Ouistiti :
je peux peut être vous apporter ce que l'on m'a appris depuis des générations dans l'exploitation forestière . mon grand père a débuté bucheron et a la hache et au passan puis est passé par l'exploitation forestière et fini par avoir sa propre scierie en Normandie . mon père lui a débuté exploitant et fini par avoir sa boite de déroulage et fabrication de contre plaqué . voila ce que nous avons constaté :
il y effectivement une vrai influence de la lune sur la plus ou moins présence de sève dans les grume(tronc) donc aussi dans le bois de chauffage (charpentière ou couplet)
-pour les feuillus abattre hors sève et en lune descendante .

la raison est que la présence de sève rend les feuillus sensibles :

-le bois est moins stable .
-a la fente après abattage et aussi pendant .
-et aussi nuit directement sur la conservation des grumes car la sève oxyde le bois, le tache . jusqu'à le rendre inexploitable .
-augmente nettement l'appétit des insectes qui se font un plaisir de venir pondre dans le bois quand il est gorgé de sève . sans parlé des champignon qui prolifèrent.....

il y a cependant des techniques qui favorisent l'élimination de la sève mais qui ne remplace pas l'abattage en bonne saison .
l'une d'elle est d'abattre l'arbre mais s'en le débiter . et le laisser ainsi, de façon a ce que les feuilles soit fanées avant le débit . viable en foret (faible ensoleillement) .
du reste un arbre abattu en sève donnera jamais du bon bois de chauffage le temps de ressuyage étant trop long, il perd de son capital calorique avant d'être "sec", après quoi il se gorgera immédiatement d'eau, sans parler des champignon et des insectes .
les méthodes d'empilages pour le ressuyage sont elles aussi un facteur décisif .

Site paperblog: Lien

Faunus :
Le bois est un matériau vivant. Les meubles et les parquets craquent, les portes jouent quand le temps change.

C'est pourquoi, autrefois, alors que le bois tenait une place considérable dans la vie quotidienne, on accordait une si grande attention à la saison et au moment de l'abattage des arbres, ce que les impératifs industriels empêchent aujourd'hui…

« Ne coupe pas l'arbre en Février, car la sève commence à monter »

Comme nous l'enseigne le dicton, les bûcherons et les paysans attendaient l'hiver, lorsque les feuilles étaient tombées, et la lune descendante pour abattre les arbres.

L'hiver est en effet la période de repos de la végétation (pour les feuillus à feuillage caduc), le moment où les arbres sont dits « hors sève » : la circulation de la sève s'interrompt, et l'arbre contient alors moins d'eau. Coupé à ce moment-là, le bois est moins sensible à la moisissure et aux parasites (qui se nourrissent de la sève).

Évidemment, les conditions climatiques régionales pouvaient faire varier les dates et la longueur de l'hiver. On comprend pourquoi le travail du bûcheron était une activité saisonnière relayée, au printemps, par celle de charpentier exercée par les mêmes hommes.

« À la lune nouvelle, bois coupé va mieux sécher »

Ces conditions hivernales (qui concernent les feuillus) se conjuguent aux effets de la Lune, autant pour le bois de chauffage que pour le bois d'œuvre et celui de menuiserie.

Les meilleures bois de chauffage sont le charme, le châtaigner, le chêne, le hêtre et l'acacia pour les feuillus, et le mélèze, le pin, le sapin et l'épicéa pour les résineux.

les feuillus étaient débités en lune descendante pour que le bois soit plus sec (chez les résineux, la sève ne redescend pas). Les forestiers vous le diront, le bois en sève ne sèche pas, même s'il reste longtemps à l'air (à ce propos, notez que le gel favorise le séchage), et quand on veut l'utiliser dans la cheminée, il suinte. Or il faut savoir que le bois sec chauffe beaucoup mieux, ce qui était jadis évidemment très important, et qui le redevient de nos jours, alors que de plus en plus de gens redécouvrent les vertus du chauffage au bois.

si le bois de charpente et le bois d'œuvre étaient coupés au bon moment, il n'était pas nécessaire d'attendre leur séchage. On procédait généralement en hiver, en lune descendante et décroissante, peu avant la nouvelle lune, pour qu'ils ne pourrissent pas. Quand cela était possible, le bois était immergé dans de l'eau salée afin d'être vidé de sa sève (on parle alors de bois « flotté »). on peut vérifier la valeur du procédé en ramassant des morceaux de bois sur le bord de mer.

Les résineux, utilisés en bois de construction et de menuiserie, conservent leur sève toute l'année. Pour cette raison, ils pouvaient être abattus à n'importe quel moment, mais en phase croissante et en lune ascendante, plutôt dans le premier quartier.

Source : Almanach Perpétuel – **Edmée** Robert

Site Le jardinoscope: Lien

Joël :
Selon les anciens, pour du bois d'oeuvre, donc menuiserie,charpente, manches d'outils, il faut abatre l'arbre en vieille lune si c'est un arbre à feuilles "rondes" genre chêne et en nouvelle lune pour les arbres à feuilles pointues genre frêne; sauf pour les résineux qui se coupent en vieille lune et si poosible en vieille lune la plus près de Noël pour avoir un bois imprutécible.
Pour le bois de chauffage, je "délune" le frêne pour qu'il se fende plus facilement. Je le coupe donc en vieille lune.
Attention avec le hêtre. Il doit eêtre débité des la coupe. Si vous laissez passer le mois d'aout sur une grume de hêtre, la grume risque fort de se piquer et n'être plus bonne à rien.

Site Union des Groupements de Sylviculteurs de Savoie: Lien

Comprendre la lune :
La révolution lunaire dure 29 jours 12 heures et 44 minutes. Elle commence par la Nouvelle Lune - NL - : la Lune se trouve alors entre le Terre et le Soleil. La nouvelle Lune est aussi nommée Lune Perdue, Lune Noire, Lune Tendre, Lune Jeune. La Pleine Lune - PL - est aussi nommée Lune à son plein.

Croissance et décroissance de la Lune
La Lune croissante *:* la Lune est croissante dans la période qui s'écoule de la Nouvelle Lune à la Pleine Lune. Chaque jour, la surface lumineuse augmente. La vitalité des plantes croît avec la lumière de la Lune. Les plantes luttent mieux contre les parasites.
La Lune décroissante *:* la Lune est décroissante dans la période qui s'écoule de la Pleine Lune à la Nouvelle Lune suivante. Chaque jour, la surface lumineuse diminue. La vitalité des plantes décroît avec la lumière de la lune au profit de leur énergie spécifique.

Montée et descente de la Lune
Ce cycle est appelé révolution lunaire périodique et dure 27 jours 7 heures et 43 minutes. La lune monte dans le ciel (hémisphère nord) puis redescend.
La Lune est montante dans la période où chaque jour son orbite apparente est plus élevée que la veille. Les liquides internes des plantes montent et descendent avec la Lune. En Lune montante, il y a davantage de sève. C'est le moment pour greffer et récolter les fruits juteux. Il vaut mieux éviter de tailler les arbres durant cette période.
En Lune descendante , l'activité végétative se fait dans le sol. C'est le moment pour tailler et couper le bois.

La Lune et la sylviculture
En Lune montante, la sève est surtout dans la partie supérieure des végétaux et en Lune descendante, elle est plutôt dans la partie inférieure.
Dans la mesure du possible, couper le bois après la chute des feuilles tant que le soleil est descendant (jusqu'à fin décembre).
Bois d'œuvre *:* le couper en Lune descendante en évitant le dernier jour de cette période.
Bois de chauffage *:* le couper en Lune descendante en évitant les jours proches de la Nouvelle Lune. Empiler le bois pour qu'il sèche mieux en Lune descendante. Couper en Pleine Lune permet d'avoir des rejets vigoureux.

Quelques influences
Bois à bâtir *:* couper entre le 22ème et le 26ème jour de la Lune, la meilleure étant la Lune dure d'Août.
Buissons, arcosses *:* couper le jour du renouvellement de la Nouvelle Lune.
L'épicéa *:* abattu et découpé les jours suivants la Pleine Lune, la sève se fige et le bois se conserve mieux.
Gourmands des arbres fruitiers *:* les couper en Lune décroissante.
Haies *:* tailler les haies à feuilles persistantes en Lune décroissante.
Ronces *:* couper le jour du renouvellement de la Lune.
Sapin de Noël *:* couper en Lune croissante.

Château de VAL (CANTAL), construit au 14 ème siècle et au début du 15 ème siècle.
La charpente a été réalisé en chêne coupé en lune descendante. Le bois a été immergé 40 ans dans l'eau avant d'être utilisé. Toute les pièces de bois ont été travaillées à l'herminette dans le sens du fil

Travail du bois en Auvergne:
Le bois (feuillus) est coupé en lune noire (en novembre ou février, 2 jours avant ou 2 jours après). Immersion en eau salée ou dans du purin: les anciens appelaient cela « tuer le bois ».